



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 13 juillet 2020.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents :François Lupien, Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry, Éric Allard, Maureen Landry et Karina Poudrier

Formant quorum sous la présidence du maire Stéphane Dionne, sont également présents Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière et Gaby Tessier, inspecteur.

***À noter que le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger la lecture du texte, et ce, sans discrimination pour le genre féminin.*

1. OUVERTURE, PRÉSENCE ET BIENVENUE;

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

2020.099

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Maureen Landry et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant le point 11.2 tapis parc école.

ORDRE DU JOUR
Séance ordinaire du conseil
Le lundi 13 juillet 2020 19h30

1. Ouverture, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de juin 2020 ;
4. Dépôt de la correspondance ;
5. Adoption des comptes à payer et transferts ;
6. Période de questions ;
7. Demande des citoyens et autres ;
 - 7.1 Droit de passage ;
8. Administration ;
 - 8.1 location de salle;
 - 8.2 Adoption 1^{er} projet de règlement 467-2020;
 - 8.3 Photocopieurs ;
 - 8.4 Dossier à détruire;
 - 8.5 Pont Mitchell;
9. Incendie et sécurité publique ;
 - 9.1 Facture au 31 mai et 30 juin 2020;
10. Voirie et Urbanismes ;
 - 10.1 Garage Municipal : vidange fosse septique;
 - 10.2
11. Loisirs ;
 - 11.1 Bibliothèque ;
12. Hygiène du milieu ;
 - 12.1 Régie inter municipale de gestion des déchets du Bas St-François ;
13. Varia ;
14. Dépôt et rapport des comités ;
15. Période de questions ;
16. Levée de l'assemblée.



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JUIN 2020 ;

2020.100

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par François Lupien et résolu d'adopter le procès-verbal de JUIN 2020 tel que rédigé.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

4. CORRESPONDANCE;

Le maire fait la lecture de la correspondance.

5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS ;

2020.101

Considérant les déboursés en date du 13 juillet 2020, déboursés effectués durant le mois :

Comptes payés durant le mois et au 13 juillet 2020:

#	Fournisseurs (description).....	montant
	Salaires (juin 2020)	8 387.32\$
	Int. (site internet avril)	57.43\$
9116	FADOQ	500.00\$
9117	École Bon-Conseil (crème glacée)	288.99\$
9118	MRC Drummond (don petite boîte à lunch)	750.00\$
9119	Hélène Ducharme (ménage et lavage fenêtre)	340.00\$

Total : 10 323.74\$

Comptes à payer au 13 juillet 2020:

#	Fournisseurs (description).....	montant
9120	9253-4015 Qc inc. (fauchage)	9 358.97\$
9121	CN (passage à niveau)	622.50\$
9122	annulé	
9123	GGL (mèche pour bolard et chaîne)	46.29\$
9124	Ministre du Revenu du Québec (remises employeur)	1 864.94\$
9125	MRC Drummond (quote-part juillet)	9 911.647
9126	Mun. NDBC Village (bibliothèque)	804.04\$
9127	Receveur général du Canada (remises employeur)	690.56\$
9128	R.G.M.R. Bas St-Francois	9 200.83\$
9129	Smith Asphalte (rapiéçage manuel)	7 052.74\$
9130	Xerox Canada (photocopies)	154.49\$
9131	Solution zen média (domaine Paroissendbc.ca)	160.97\$
9132	BuroPro (pastille et affiche COVID)	105.37\$
9133	Ferme Alane (déneigement 2019-2020)	298.94\$
9134	SCU (consultation urbanisme)	776.08\$
9135	L'Union Vie (assurance collective juin)	722.54\$
9136	Excavation Geatan Deslande (niveler rue Ephrem-Audet)	215.58\$
9137	Citoyen (boîte aux lettres)	50.00\$
9138	Jonathan Michaud (trappage 5 castors)	90.00\$
9139	Mégaburo Buro Plus	113.74\$
9140	Citoyen (remboursement taxes complémentaire)	2 237.66\$

Total : 44 527.91\$

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'accepter les déboursés pour un total de 54 851.65\$

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie Aubin en référence au règlement de délégation de pouvoir.



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

** Dépenses autorisées par l'inspecteur Gaby Tessier en référence au règlement de délégation de pouvoir.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ;

Étant une séance du conseil à huis clos la période de questions fut interne.

7. DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES ;

7.1 DROIT DE PASSAGE – VTT

2020.102

Considérant la demande du club Quad les Baroudeurs pour la saison 2020-2021 afin d'utiliser ces voies publiques :

Rang de la rivière sur 2.3 km
Rue St-Lambert sur 50 mètres

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser le club à utiliser ces voies publiques pour leur passage de Quad et d'aviser le MTQ.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8. ADMINISTRATION :

8. LOCATION SALLE;

2020.103

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Maureen d'attendre afin de recommencer les locations de salles.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.2 ADOPTION 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT 467-2020;

2020.104

Il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'adopter le premier projet de règlement 467-2020. Il est également résolu qu'une assemblée publique sera tenue le 10 août 2020 à 19h00 à la salle du conseil.

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE DRUMMOND
PAROISSE DE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL**

1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT #467-2020
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE No 163

RÈGLEMENT # 467-2020

ATTENDU QUE la municipalité a le pouvoir de modifier le règlement de zonage comme le prévoit la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Drummond est entré en vigueur le 25 juillet 2017 et que la municipalité a procédé à un amendement de concordance au schéma révisé qui est entré en vigueur le _____ ;

ATTENDU QUE le secteur près de la sortie d'autoroute 20 (sortie 191) et des chemins des Serres et Quatre-Saisons a été divisé en zones agricoles viables avec vocation industrielle possible (zones AVi-1 et AVi-2) ainsi qu'une zone permettant des services autoroutiers (zone SA-2). Ces zones ont été faites dans une optique de concordance au schéma révisé et seuls les usages existants ont été permis dans ces zones particulièrement pour les zones de type AVi;



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

ATTENDU QUE dans la zone AVi-1, seuls les usages restaurants existants au 25 juillet 2017 et industrie de transformation de métaux avec soudure existants au 25 juillet 2017 sont autorisés actuellement comme usage autre qu'agricole;

ATTENDU QUE malgré le fait que les zones agricoles viables de vocation industrielle sont situés en zone verte, des autorisations à des fins autres qu'agricoles ont été donnés sur certains terrains par le passé, dont des terrains encore vacants;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite remettre les usages commerciaux et industriels existants dans la zone AVi-1 avant le règlement de concordance et possédant une autorisation de la CPTAQ pour des usages autres qu'agricoles (dossier 326 843 à la CPTAQ);

ATTENDU QUE dans le dossier 326 843 de la CPTAQ, est autorisée une utilisation non agricole des lieux depuis 2003 (demande pour une entreprise de transformation de métaux). La parcelle visé disposait déjà d'une autorisation depuis 1979 (numéro 1109) pour la construction d'un hôtel-motel et d'un garage;

ATTENDU QU'un avis de motion de ce règlement a régulièrement été donné à la séance ordinaire de ce Conseil, tenue le 8 juin 2020 ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller _____, appuyé par le conseiller _____

Et résolu: qu'un règlement de ce conseil portant le numéro 467-2020 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit à savoir:

ARTICLE 1 –

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 –

L'annexe A de ce règlement de zonage # 163 de la paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, concernant la grille des spécifications, est modifiée comme suit :

- a) En remplaçant dans la case correspondante à la colonne « AVi-1 » et à la ligne « Commerce et service C – I Vente au détail, services », la note « (17) » par le symbole « O » autorisant ainsi cette classe d'usage dans la zone AVi-1 sans restriction additionnelle;
- b) En ajoutant dans la case correspondante à la colonne « AVi-1 » et à la ligne « Commerce et service C – II Reliés à l'automobile », le symbole « O » autorisant ainsi cette classe d'usage dans la zone AVi-1;
- c) En ajoutant dans la case correspondante à la colonne « AVi-1 » et à la ligne « Commerce et service C – III autres vente au détail, vente de gros », le symbole « O » autorisant ainsi cette classe d'usage dans la zone AVi-1;
- d) En ajoutant dans la case correspondante à la colonne « AVi-1 » et à la ligne « Industrie I – I sans contraintes », le symbole « O » autorisant ainsi cette classe d'usage dans la zone AVi-1;
- e) En remplaçant dans la case correspondante à la colonne « AVi-1 » et à la ligne « Industrie I – II avec contraintes », la note « (13) » par le symbole « O » autorisant ainsi cette classe d'usage dans la zone AVi-1 sans restriction additionnelle;

ARTICLE 3 –

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Avis de motion 8 juin

Présentation du projet de règlement : 8 juin

Adoption 1^{er} projet de règlement : 13 juillet

8.3 PHOTOCOPIEURS:



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

2020.105

Considérant l'offre de Xerox de renouveler notre bail de location du photocopieur pour une durée de 5 ans;

Considérant que la location mensuelle passe de 312.11 à 283.41\$ par mois

	Actuel	Proposition
Bail	312.11	283.41
Copie couleur	.07	.055
Copie Noir	.0079	.0075

Considérant que les couts pour les photocopies sont gelés pour les 3 premières années et que par la suite les années 4 et 5 une augmentation maximum de seulement 5% peut être calculé ;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Éric Allard et résolu d'accepter l'offre de Xerox pour une période de 5 ans pour la location du photocopieur. D'autoriser la directrice générale à signer les documents nécessaires.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2020.106

8.4 DOSSIERS À DETRUIRE;

Considérant la liste des dossiers à détruire proposé par l'archiviste;

En conséquence, il est proposé par Karina Poudrier, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de procéder à la destruction des dossiers énumérés.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2020.107

8.5 PONT MITCHELL

Considérant que la famille Boucher nous a informé qu'elle a vendu le Pont Mitchell récemment ;

Considérant que le nouvel acquéreur nous fera parvenir le contrat signé entre les parties ;

Considérant que le nouveau propriétaire a installé des clôtures à chaque extrémité du Pont afin d'y interdire l'accès ;

Considérant que le nouveau propriétaire reconnaît sa responsabilité envers le Pont, et qu'il nous assure l'avoir sécurisé

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu de mandater la directrice générale à demander un avis juridique et ensuite approcher la FQM afin d'obtenir de l'aide concernant une expertise quant à la solidité des assises et de la structure du pont. Il est également résolu d'autoriser le nouveau propriétaire à déplacer les blocs de béton afin de lui donner plein accès et de lui permettre d'effectuer les réparations nécessaires.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE :

2020-108

9.1 FACTURE AU 31 MAI et 30 JUIN 2020;

Considérant la facture incendie au 31 mai 2020 au montant de 6 966.74\$

Considérant la facture incendie au 30 juin 2020 au montant de 9 534.19\$

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et Et résolu d'autoriser le paiement des factures de mai et juin 2020 à la municipalité Village de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères



Procès-verbal du Conseil de la Paroisse
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

10. VOIRIE ET URBANISME ;

10.1 GARAGE MUNICIPAL : VIDANGE FOSSE SEPTIQUE;

2020.109

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'entériner la facture de vidange de fosse septique ainsi que la décontamination du camion au montant de 3464.64\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11 LOISIRS ;

11.1 BIBLIOTHÈQUE ;

11.2 TAPIS PARC ÉCOLE;

Les tapis du parc école présentent des signes de vieillissement. Le conseil demande à l'inspecteur d'aller voir avec les employés du village l'état des tapis et ce qu'on doit faire comme travail.

12. HYGIÈNE DU MILIEU ;

12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS SAINT-FRANÇOIS;

Rapport de comité

13. VARIA;

14. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS ;

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS ;

Étant une séance du conseil à huis clos la période de questions fut interne.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ;

2020.110

Il est proposé par Maureen Landry et résolu de lever l'assemblée à 20h44.

Stéphane Dionne
Maire

Valérie Aubin, dma
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

Valérie Aubin, dma
Directrice générale / secrétaire-trésorière